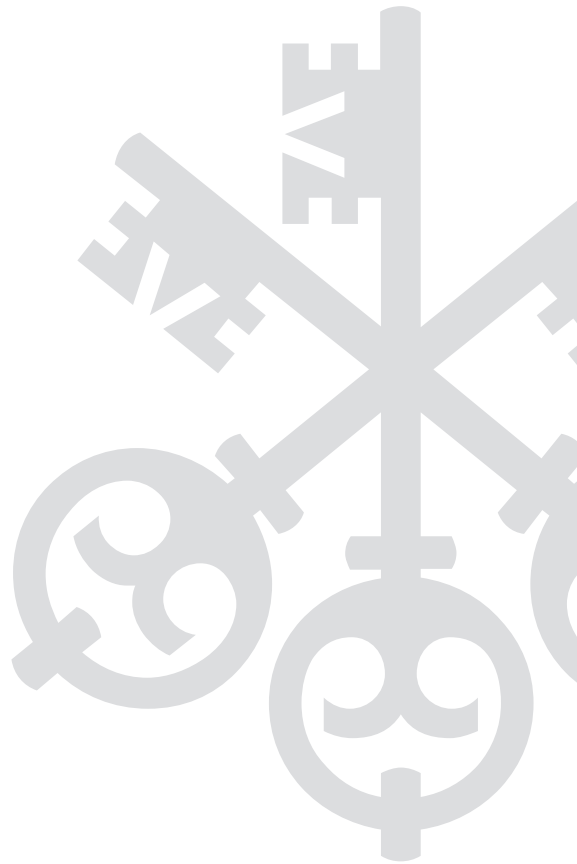




UBS Group SA

Invitation à l'**Assemblée générale ordinaire**
d'UBS Group SA



Mardi 10 mai 2016 à 10h30
(ouverture des portes à 9h30)

Messe Basel
Messeplatz, Halle 1.0 nord, Bâle

Chers actionnaires,

Nous avons le plaisir de vous inviter à l'Assemblée générale ordinaire d'UBS Group SA, qui se tiendra le mardi 10 mai 2016, à 10h30, dans la Halle 1.0 nord de Messe Basel, Messeplatz, à Bâle. Les portes ouvriront à 9h30.

Ordre du jour

1. Rapport sur la situation, comptes annuels d'UBS Group SA consolidés et individuels pour l'exercice 2015
 - 1.1. Approbation du rapport sur la situation et des comptes annuels d'UBS Group SA consolidés et individuels
 - 1.2. Vote consultatif sur le rapport de rémunération 2015 d'UBS Group SA
2. Affectation des réserves issues du bénéfice non réparti et distribution de dividendes
 - 2.1. Affectation des réserves issues du bénéfice non réparti et distribution du dividende ordinaire à partir de réserves issues d'apports en capital
 - 2.2. Distribution d'un dividende spécial sur les réserves issues d'apports en capital
3. Décharge aux membres du Conseil d'administration et du Directoire du Groupe pour l'exercice 2015
4. Approbation du montant global de la rémunération variable des membres du Directoire du Groupe pour l'exercice 2015
5. Approbation du montant maximum global de la rémunération fixe des membres du Directoire du Groupe pour l'exercice 2017
6. Elections
 - 6.1. Réélection des membres du Conseil d'administration
 - 6.1.1. Axel A. Weber en tant que Président du Conseil d'administration
 - 6.1.2. Michel Demaré
 - 6.1.3. David Sidwell
 - 6.1.4. Reto Francioni
 - 6.1.5. Ann F. Godbehere
 - 6.1.6. William G. Parrett
 - 6.1.7. Isabelle Romy
 - 6.1.8. Beatrice Weder di Mauro
 - 6.1.9. Joseph Yam
 - 6.2. Election de nouveaux membres au Conseil d'administration
 - 6.2.1. Robert W. Scully
 - 6.2.2. Dieter Wemmer
 - 6.3. Election des membres du Comité de rémunération
 - 6.3.1. Ann F. Godbehere
 - 6.3.2. Michel Demaré
 - 6.3.3. Reto Francioni
 - 6.3.4. William G. Parrett

7. Approbation du montant maximum global de la rémunération pour les membres du Conseil d'administration de l'Assemblée générale ordinaire 2016 à l'Assemblée générale ordinaire 2017
8. Réélections
 - 8.1. Réélection du représentant indépendant, ADB Altorfer Duss & Beilstein AG, Zurich
 - 8.2. Réélection de l'organe de révision, Ernst & Young SA, Bâle

Inscription de points à l'ordre du jour

L'invitation appelant les actionnaires à soumettre leurs demandes d'inscription de points à l'ordre du jour a été publiée le 1^{er} février 2016 par UBS Group SA dans la Feuille officielle suisse du commerce (FOSC) ainsi que sur le site www.ubs.com/aggm. Les actionnaires qualifiés ont été invités à soumettre leurs demandes relatives à l'inscription de points à l'ordre du jour jusqu'au 29 février 2016. Aucune demande n'a été déposée conformément aux Statuts d'UBS Group SA.

Zurich, le 5 avril 2016

Avec nos salutations les meilleures,

UBS Group SA



Axel A. Weber
Président



Luzius Cameron
Secrétaire général

Point 1

Rapport sur la situation, comptes annuels d'UBS Group SA consolidés et individuels pour l'exercice 2015

1.1. Approbation du rapport sur la situation et des comptes annuels d'UBS Group SA consolidés et individuels

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose d'approuver le rapport sur la situation pour l'exercice 2015 et les comptes annuels d'UBS Group SA consolidés et individuels pour 2015.

B. Commentaires

La section «Consolidated financial statements» du rapport de gestion 2015 d'UBS Group SA contient les comptes annuels consolidés d'UBS Group SA, alors que la section «Legal entity financial and regulatory information» contient les comptes annuels individuels d'UBS Group SA. Des informations sur la stratégie, l'organisation et les activités du Groupe, des divisions et du Corporate Center ainsi que sur la gestion et le contrôle des risques se trouvent dans le chapitre «The legal structure of UBS Group» et les sections «Operating environment and strategy», «Financial and operating performance» et «Risk, treasury and capital management» du rapport de gestion 2015. Les informations relatives à la gouvernance d'entreprise telles qu'exigées par les lois et réglementations suisses, notamment la directive de la SIX Swiss Exchange concernant les informations relatives à la gouvernance d'entreprise, le Code des obligations suisse et l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse, figurent dans la section «Corporate governance, responsibility and compensation» du rapport de gestion 2015. Le rapport de gestion 2015 est également disponible sur internet à l'adresse www.ubs.com/annualreport. Les documents relatifs au rapport de gestion seront distribués aux actionnaires inscrits au registre des actionnaires en Suisse ainsi qu'aux actionnaires inscrits auprès de Computershare aux Etats-Unis d'Amérique sur demande individuelle.

Le résultat annuel net attribuable aux actionnaires d'UBS Group SA s'est établi à 6203 millions de CHF au titre de l'exercice 2015, contre 3466 millions de CHF durant l'exercice 2014. Nous avons enregistré un résultat d'exploitation avant impôts de 5489 millions de CHF, contre 2461 millions de CHF durant l'exercice précédent, ce qui reflète en grande partie une augmentation du produit d'exploitation de 2578 millions de CHF résultant principalement d'une augmentation des résultats des opérations d'intérêts et des opérations de négoce au sein d'Investment Bank et de nos activités de gestion de fortune, ainsi que le recul des pertes dans le Corporate Center – Non-core and Legacy Portfolio. Les charges d'exploitation ont baissé de 451 millions de CHF, principalement en raison du recul de 1507 millions de CHF des charges nettes pour litiges, questions réglementaires et similaires,

partiellement compensé par la hausse des charges de restructuration plus élevées et une augmentation des charges de personnel. Nous avons enregistré un crédit net d'impôts de 898 millions de CHF, contre 1180 millions de CHF l'exercice précédent. Cela reflète les réévaluations à la hausse des actifs d'impôt différés ces deux années, qui ont plus que compensé les impôts payés au titre des bénéfices imposables.

Le total des actifs au bilan s'est élevé à 943 milliards de CHF au 31 décembre 2015 comparé à 1062 milliards de CHF au 31 décembre 2014. Les fonds propres revenant aux actionnaires d'UBS Group SA ont progressé de 4,7 milliards de CHF à 55,3 milliards de CHF au 31 décembre 2015.

Sur la base d'une application intégrale, les fonds propres Swiss SRB de base de catégorie 1 (CET1) selon Bâle III d'UBS Group SA s'établissaient à 30 044 millions de CHF au 31 décembre 2015 en termes consolidés et les actifs pondérés en fonction du risque à 207 530 millions de CHF, soit un ratio de fonds propres de base CET1 de 14,5%. Sur la base d'une application échelonnée, les fonds propres Swiss SRB de base de catégorie 1 (CET1) selon Bâle III d'UBS Group SA s'établissaient à 40 378 millions de CHF au 31 décembre 2015 en termes consolidés et les actifs pondérés en fonction du risque à 212 302 millions de CHF, soit un ratio de fonds propres de base CET1 de 19,0%.

Sur une base individuelle, UBS Group SA a enregistré un résultat net de 2756 millions de CHF pour 2015, principalement en raison du dividende issu de l'investissement dans UBS SA.

Dans ses rapports à l'Assemblée générale ordinaire, Ernst & Young SA, Bâle, en sa qualité d'organe de révision, a recommandé d'approuver sans réserve les comptes annuels consolidés et individuels d'UBS Group SA. L'organe de révision confirme que, selon son appréciation, les comptes annuels consolidés présentent équitablement, à tous les égards matériels, la situation financière consolidée d'UBS Group SA et de ses sociétés affiliées et des résultats consolidés d'exploitation et des flux de fonds, conformément aux International Financial Reporting Standards (IFRS) et au droit suisse. En ce qui concerne UBS Group SA, l'organe de révision confirme que les comptes annuels en termes individuels sont conformes à la loi suisse et aux Statuts d'UBS Group SA.

1.2. Vote consultatif sur le rapport de rémunération 2015 d'UBS Group SA

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose d'approuver le rapport de rémunération 2015 d'UBS Group SA dans le cadre d'un vote consultatif.

B. Commentaires

Le rapport de rémunération 2015 d'UBS Group SA constitue un chapitre du rapport de gestion 2015. Il explique la gouvernance et les principes sous-jacents à la structure de rémunération d'UBS Group SA, y compris le lien entre le salaire et la performance. Le rapport de rémunération fournit également des informations sur les principes de rémunération totale et présente la structure de rémunération de la direction et du Conseil d'administration conformément à la législation et aux réglementations en vigueur. Le rapport de rémunération 2015 d'UBS Group SA est disponible sous forme électronique à l'adresse www.ubs.com/annualreport. Par ailleurs, la brochure en annexe, intitulée «Shareholder information on compensation votes at the UBS Group AG Annual General Meeting 2016», apporte de plus amples précisions sur le vote proposé.

Le vote sur le rapport de rémunération 2015 d'UBS Group SA est de nature consultative.

Point 2

Affectation des réserves issues du bénéfice non réparti et distribution de dividendes

2.1. Affectation des réserves issues du bénéfice non réparti et distribution du dividende ordinaire à partir de réserves issues d'apports en capital

A. Affectation des réserves issues du bénéfice non réparti

a. Proposition

Le Conseil d'administration propose l'affectation suivante des réserves issues du bénéfice non réparti:

Affectation proposée des réserves issues du bénéfice non réparti

	Pour l'exercice clos au
<i>En millions de CHF</i>	31.12.15
Résultat net pour la période	2 756
Réserves issues du bénéfice non réparti reportées	0
Total des réserves issues du bénéfice non réparti disponibles pour affectation	2 756

Affectation proposée des réserves issues du bénéfice non réparti

Affectation aux autres réserves de capital	(1 029)
Affectation aux réserves volontaires de bénéfices	(1 727)
Réserves issues du bénéfice non réparti reportées	0

b. Commentaires

Sur une base individuelle, UBS Group SA a enregistré un résultat net de 2756 millions de CHF pour 2015, que le Conseil d'administration propose d'affecter en partie aux autres réserves de capital et en partie aux réserves volontaires de bénéfices.

B. Distribution d'un dividende ordinaire sur les réserves issues d'apports en capital

a. Proposition

Le Conseil d'administration propose le versement d'un dividende ordinaire de 0.60 CHF en espèces par action d'UBS Group SA d'une valeur nominale de 0.10 CHF prélevé sur les réserves issues d'apports en capital.

b. Commentaires

Sous réserve de l'approbation de la distribution d'un dividende ordinaire prélevé sur les réserves issues d'apports en capital, le paiement total de 0.60 CHF par action aura lieu le 17 mai 2016 aux détenteurs d'actions d'UBS Group SA à la date de référence du 13 mai 2016. Les actions seront négociées ex-dividende dès le 12 mai 2016. Le dernier jour durant lequel les actions pourront être négociées avec un droit au dividende sera donc le 11 mai 2016. Veuillez vous reporter au tableau figurant au point 2.2. B. ci-dessous pour de plus amples informations sur la modification des réserves issues d'apports en capital après la distribution proposée.

2.2. Distribution d'un dividende spécial sur les réserves issues d'apports en capital

A. Proposition

En sus du dividende proposé au point 2.1. de l'ordre du jour, le Conseil d'administration propose la distribution d'un dividende spécial de 0.25 CHF en espèces par action d'UBS Group SA d'une valeur nominale de 0.10 CHF prélevé sur les réserves issues d'apports en capital.

B. Commentaires

Sous réserve de l'approbation de la distribution d'un dividende spécial prélevé sur les réserves issues d'apports en capital, reflétant une réévaluation significative nette à la hausse des actifs d'impôts différés en 2015, le paiement total de 0.25 CHF par action aura lieu le 17 mai 2016 aux détenteurs d'actions d'UBS Group SA à la date de référence du 13 mai 2016. Les actions seront négociées ex-dividende dès le 12 mai 2016. Le dernier jour durant lequel les actions pourront être négociées avec un droit au dividende sera donc le 11 mai 2016.

<i>En millions de CHF, sauf indication contraire</i>	31.12.15
Total des réserves statutaires de capital: réserves issues d'apports en capital avant distribution proposée^{1,2}	38 035
Distribution ordinaire proposée prélevée sur les réserves issues d'apports en capital au sein des réserves statutaires en capital: 0.60 CHF par action donnant droit au dividende ³	(2 310)
Distribution spéciale proposée prélevée sur les réserves issues d'apports en capital au sein des réserves statutaires en capital: 0.25 CHF par action donnant droit au dividende ³	(962)
Total des réserves statutaires de capital: réserves issues d'apports en capital après distribution proposée	34 763

1 Les réserves issues d'apports en capital de 38 035 millions de CHF sont une composante des réserves statutaires en capital de 37 006 millions de CHF après prise en compte des réserves négatives en capital autres de 1029 millions de CHF. 2 L'Administration fédérale des contributions a confirmé qu'UBS Group SA serait en mesure de reverser aux actionnaires un montant maximal de 25,6 milliards de CHF prélevés sur les réserves issues d'apports en capital publiées (état au 31 décembre 2014) sans faire l'objet d'une déduction au titre de l'impôt anticipé qui s'applique aux dividendes payés sur les réserves issues du bénéfice non réparti. Cette évaluation reflète la qualification des réserves issues d'apports en capital d'UBS SA comme conséquence de la réorganisation mise en œuvre par le biais d'un échange d'actions au pair. Le montant a baissé à 22,9 milliards de CHF au 31 décembre 2015 en raison des distributions réalisées en 2015. 3 Les actions donnant droit au dividende regroupent toutes les actions émises, à l'exception des actions propres détenues par UBS Group SA à la date de référence. Les montants de 2310 millions de CHF et de 962 millions de CHF présentés reposent sur le nombre total d'actions émises au 31 décembre 2015.

Point 3

Décharge aux membres du Conseil d'administration et du Directoire du Groupe pour l'exercice 2015

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose de donner décharge aux membres du Conseil d'administration et du Directoire du Groupe pour l'exercice 2015.

Point 4

Approbation du montant global de la rémunération variable des membres du Directoire du Groupe pour l'exercice 2015

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose l'approbation du montant global de la rémunération variable de 71 250 000 CHF pour les membres du Directoire du Groupe au titre de l'exercice 2015.

B. Commentaires

Conformément à l'article 43, alinéa 1, let. c des Statuts d'UBS Group SA, l'Assemblée générale doit approuver le montant global de la rémunération variable pour les membres du Directoire du Groupe pour l'exercice 2015. Le montant global proposé inclut tout versement immédiat à recevoir en espèces et toute prime différée, mais il n'inclut pas les cotisations obligatoires de l'employeur aux assurances sociales. La brochure ci-jointe, intitulée «Shareholder information on compensation votes at the UBS Group AG Annual General Meeting 2016», ainsi que le rapport de rémunération 2015 d'UBS Group SA apportent de plus amples précisions sur le vote proposé. Le rapport de rémunération 2015 d'UBS Group SA est disponible sous forme électronique à l'adresse www.ubs.com/annualreport.

Point 5

Approbation du montant maximum global de la rémunération fixe des membres du Directoire du Groupe pour l'exercice 2017

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose l'approbation du montant maximum global de la rémunération fixe de 28 500 000 CHF pour les membres du Directoire du Groupe au titre de l'exercice 2017.

B. Commentaires

Conformément à l'article 43, alinéa 1, let. b des Statuts d'UBS Group SA, l'Assemblée générale doit approuver le montant maximum global de la rémunération fixe pour les membres du Directoire du Groupe au titre de l'exercice 2017. Le montant global proposé n'inclut pas les cotisations obligatoires de l'employeur aux assurances sociales. La brochure ci-jointe, intitulée «Shareholder information on compensation votes at the UBS Group AG Annual General Meeting 2016», ainsi que le rapport de rémunération 2015 d'UBS Group SA apportent de plus amples précisions sur le vote proposé. Le rapport de rémunération 2015 d'UBS Group SA est disponible sous forme électronique à l'adresse www.ubs.com/annualreport.

Point 6

Elections

6.1. Réélection des membres du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose de réélire pour un mandat d'une année Axel A. Weber, Michel Demaré, David Sidwell, Reto Francioni, Ann F. Godbehere, William G. Parrett, Isabelle Romy, Beatrice Weder di Mauro et Joseph Yam, dont les mandats arrivent à échéance lors de l'Assemblée générale ordinaire de 2016.

Nous présentons dans les pages suivantes les fonctions actuelles des membres du Conseil d'administration du Groupe UBS. Leurs curriculum vitae détaillés se trouvent dans la section «Corporate governance, responsibility and compensation» du rapport de gestion 2015 ainsi que sur internet à l'adresse www.ubs.com/boards.



6.1.1. Axel A. Weber en tant que Président du Conseil d'administration

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire Axel A. Weber en tant que Président du Conseil d'administration pour un mandat d'une année.

B. Commentaires

Le mandat de Président du Conseil d'administration d'Axel A. Weber arrive à terme lors de l'Assemblée générale ordinaire de 2016. Il se présente pour un nouveau mandat.

Axel A. Weber (né en 1957) a été élu Président du Conseil d'administration lors de l'Assemblée générale extraordinaire d'UBS Group SA en novembre 2014. Il est Président du Conseil d'administration d'UBS SA depuis 2012.

Axel A. Weber préside le Comité de culture et de responsabilité d'entreprise et le Comité de gouvernance et de nomination.



6.1.2. Michel Demaré

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire Michel Demaré pour un mandat d'une année.

B. Commentaires

Le mandat de Michel Demaré arrive à terme lors de l'Assemblée générale ordinaire de 2016. Il se présente pour un nouveau mandat.

Michel Demaré (né en 1956) a été élu au Conseil d'administration lors de l'Assemblée générale extraordinaire d'UBS Group SA en novembre 2014, date à laquelle il a été nommé vice-président indépendant par le Conseil d'administration. Il siège au Conseil d'administration d'UBS SA depuis 2009 et a été nommé vice-président indépendant en avril 2010.

Michel Demaré est membre du Comité d'audit, du Comité de rémunération et du Comité de gouvernance et de nomination.



6.1.3. David Sidwell

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire David Sidwell pour un mandat d'une année.

B. Commentaires

Le mandat de David Sidwell arrive à terme lors de l'Assemblée générale ordinaire de 2016. Il se présente pour un nouveau mandat.

David Sidwell (né en 1953) a été élu au Conseil d'administration lors de l'Assemblée générale extraordinaire d'UBS Group SA en novembre 2014, date à laquelle il a été nommé Senior Independent Director par le Conseil d'administration. Il siège au Conseil d'administration d'UBS SA depuis 2008 et a été nommé Senior Independent Director en avril 2010.

David Sidwell préside le Comité de gestion du risque et siège au Comité de gouvernance et de nomination.



6.1.4. Reto Francioni

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire Reto Francioni pour un mandat d'une année.

B. Commentaires

Le mandat de Reto Francioni arrive à terme lors de l'Assemblée générale ordinaire de 2016. Il se présente pour un nouveau mandat.

Reto Francioni (né en 1955) a été élu au Conseil d'administration lors de l'Assemblée générale extraordinaire d'UBS Group SA en novembre 2014. Il siège au Conseil d'administration d'UBS SA depuis 2013.

Reto Francioni est membre du Comité de rémunération, du Comité de culture et de responsabilité d'entreprise et du Comité de gestion du risque.



6.1.5. Ann F. Godbehere

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire Ann F. Godbehere pour un mandat d'une année.

B. Commentaires

Le mandat d'Ann F. Godbehere arrive à terme lors de l'Assemblée générale ordinaire de 2016. Elle se présente pour un nouveau mandat.

Ann F. Godbehere (née en 1955) a été élue au Conseil d'administration lors de l'Assemblée générale extraordinaire d'UBS Group SA en novembre 2014. Elle siège au Conseil d'administration d'UBS SA depuis 2009.

Ann F. Godbehere préside le Comité de rémunération et siège au Comité d'audit.



6.1.6. William G. Parrett

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire William G. Parrett pour un mandat d'une année.

B. Commentaires

Le mandat de William G. Parrett arrive à terme lors de l'Assemblée générale ordinaire de 2016. Il se présente pour un nouveau mandat.

William G. Parrett (né en 1945) a été élu au Conseil d'administration lors de l'Assemblée générale extraordinaire d'UBS Group SA en novembre 2014. Il siège au Conseil d'administration d'UBS SA depuis 2008.

William G. Parrett préside le Comité d'audit et siège au Comité de rémunération ainsi qu'au Comité de culture et de responsabilité d'entreprise.



6.1.7. Isabelle Romy

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire Isabelle Romy pour un mandat d'une année.

B. Commentaires

Le mandat d'Isabelle Romy arrive à terme lors de l'Assemblée générale ordinaire de 2016. Elle se présente pour un nouveau mandat.

Isabelle Romy (née en 1965) a été élue au Conseil d'administration lors de l'Assemblée générale extraordinaire d'UBS Group SA en novembre 2014. Elle siège au Conseil d'administration d'UBS SA depuis 2012.

Isabelle Romy est membre du Comité d'audit et du Comité de gouvernance et de nomination.



6.1.8. Beatrice Weder di Mauro

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire Beatrice Weder di Mauro pour un mandat d'une année.

B. Commentaires

Le mandat de Beatrice Weder di Mauro arrive à terme lors de l'Assemblée générale ordinaire de 2016. Elle se présente pour un nouveau mandat.

Beatrice Weder di Mauro (née en 1965) a été élue au Conseil d'administration lors de l'Assemblée générale extraordinaire d'UBS Group SA en novembre 2014. Elle siège au Conseil d'administration d'UBS SA depuis 2012.

Beatrice Weder di Mauro est membre du Comité d'audit et du Comité de gestion du risque.



6.1.9. Joseph Yam

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire Joseph Yam pour un mandat d'une année.

B. Commentaires

Le mandat de Joseph Yam arrive à terme lors de l'Assemblée générale ordinaire de 2016. Il se présente pour un nouveau mandat.

Joseph Yam (né en 1948) a été élu au Conseil d'administration lors de l'Assemblée générale extraordinaire d'UBS Group SA en novembre 2014. Il siège au Conseil d'administration d'UBS SA depuis 2011.

Joseph Yam est membre du Comité de culture et de responsabilité d'entreprise et du Comité de gestion du risque.

6.2. Election de nouveaux membres au Conseil d'administration



6.2.1. Robert W. Scully

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose d'élire Robert W. Scully en tant que membre du Conseil d'administration pour un mandat d'une année.

B. Commentaires

Robert W. Scully (1950) a été membre of the Chairman de Morgan Stanley de 2007 à 2009 et a été Co-President de 2006 à 2007. Avant sa fonction de Co-President, il a été Chairman of Global Capital Markets de 2004 à 2006, Vice Chairman of Investment Banking de 1999 à 2006 et Managing Director de 1996 à 2009. Robert W. Scully a exercé la fonction de Managing Director chez Lehman Brothers de 1993 à 1996, après avoir travaillé pour Scully Brothers Foss & Wight de 1989 à 1993 en qualité de Managing Director et pour Salomon Brothers au sein d'Investment Banking et de Capital Markets de 1980 à 1989, où il a été nommé Managing Director en 1984. Il a commencé sa carrière dans le secteur bancaire auprès de Chase Manhattan Bank en 1972, puis a travaillé en tant qu'investment banker pour Blyth Eastman Dillon & Co. de 1977 à 1980.

Robert W. Scully a obtenu un bachelor en psychologie de l'Université de Princeton en 1972 et un MBA de l'Université Harvard.

Robert W. Scully siège au Conseil d'administration de Chubb Limited, Zoetis Inc. et KKR & Co LP. Il est membre du Board of Governors de la Financial Industry Regulatory Authority (FINRA). Il fait également partie du conseil consultatif du doyen de la Harvard Business School et du conseil de la FINRA Investor Education Foundation. Il est citoyen américain.

Robert W. Scully respecte les seuils de mandats décrits à l'article 31 des Statuts d'UBS Group SA.



6.2.2. Dieter Wemmer

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose d'élire Dieter Wemmer en tant que membre du Conseil d'administration pour un mandat d'une année.

B. Commentaires

Dieter Wemmer (1957) est Chief Financial Officer (CFO) d'Allianz SE depuis janvier 2013. Il a rejoint Allianz SE en 2012 en tant que membre du Board of Management, où il était responsable du secteur assurance pour la France, le Bénélux, l'Italie, la Grèce et la Turquie et du Center of Competence «Global Property & Casualty».

Il a été CFO de Zurich Insurance Group (Zurich) de 2007 à 2011. De 2010 à 2011, il a été Regional Chairman pour la région Europe. Auparavant, Dieter Wemmer a été CEO du pôle Europe General Insurance de Zurich et membre du Comité exécutif du Groupe de 2004 à 2007. Il a occupé différentes autres positions de direction au sein de Zurich Group. Ainsi, il a exercé la fonction de Chief Operating Officer du pôle Europe General Insurance de 2003 à 2004, de Head Mergers and Acquisitions de 1999 à 2003 et de Head Financial Controlling de 1997 à 1999. Il a commencé sa carrière dans le secteur des assurances au sein de Zurich Group en 1986 à Cologne après avoir obtenu un master à l'Université de Cologne et un doctorat en mathématiques en 1985.

De plus, Dieter Wemmer siège actuellement au Conseil d'administration d'Allianz Asset Management AG et d'Allianz Investment Management SE; dans les deux cas, il s'agit de mandats du Groupe Allianz. Il est membre du CFO Forum, Chairman du Economic & Finance Committee d'Insurance Europe et membre du Berlin Center of Corporate Governance. Il a les nationalités suisse et allemande.

Dieter Wemmer respecte les seuils de mandats décrits à l'article 31 des Statuts d'UBS Group SA.

6.3. Election des membres du Comité de rémunération

Le Conseil d'administration propose de réélire Ann F. Godbehere, Michel Demaré et Reto Francioni et d'élire William G. Parrett pour un mandat d'une année en tant que membres du Comité de rémunération.

6.3.1. Ann F. Godbehere

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire Ann F. Godbehere en tant que membre du Comité de rémunération pour un mandat d'une année.

B. Commentaires

Le mandat d'Ann F. Godbehere arrive à terme lors de l'Assemblée générale ordinaire de 2016. Elle se présente pour un nouveau mandat au Comité de rémunération.

6.3.2. Michel Demaré

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire Michel Demaré en tant que membre du Comité de rémunération pour un mandat d'une année.

B. Commentaires

Le mandat de Michel Demaré arrive à terme lors de l'Assemblée générale ordinaire de 2016. Il se présente pour un nouveau mandat au Comité de rémunération.

6.3.3. Reto Francioni

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire Reto Francioni en tant que membre du Comité de rémunération pour un mandat d'une année.

B. Commentaires

Le mandat de Reto Francioni arrive à terme lors de l'Assemblée générale ordinaire de 2016. Il se présente pour un nouveau mandat au Comité de rémunération.

6.3.4. William G. Parrett

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose d'élire William G. Parrett en tant que membre du Comité de rémunération pour un mandat d'une année. Après le retrait de Jes Staley en octobre 2015, William G. Parrett a été nommé pour lui succéder en tant que membre du Comité de rémunération.

B. Commentaires

William G. Parrett se présente pour un mandat au Comité de rémunération.

Point 7

Approbation du montant maximum global de la rémunération pour les membres du Conseil d'administration de l'Assemblée générale ordinaire 2016 à l'Assemblée générale ordinaire 2017

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose l'approbation du montant maximum global de la rémunération de 14 000 000 CHF pour les membres du Conseil d'administration au titre de la période allant de l'Assemblée générale ordinaire 2016 à l'Assemblée générale ordinaire 2017.

B. Commentaires

Conformément à l'article 43, alinéa 1, let. a des Statuts d'UBS Group SA, l'Assemblée générale ordinaire doit approuver le montant maximum global de la rémunération pour les membres du Conseil d'administration pour la période allant de l'Assemblée générale ordinaire 2016 à l'Assemblée générale ordinaire 2017. Le montant global proposé inclut les honoraires de base et toute rémunération pertinente en qualité de membre des Comités, mais n'inclut pas la part d'UBS liée aux cotisations obligatoires de l'employeur aux assurances sociales. La brochure ci-jointe, intitulée «Shareholder information on compensation votes at the UBS Group AG Annual General Meeting 2016», ainsi que le rapport de rémunération 2015 d'UBS Group SA apportent de plus amples précisions sur le vote proposé. Le rapport de rémunération 2015 d'UBS Group SA est disponible sous forme électronique à l'adresse www.ubs.com/annualreport.

Point 8

Réélections

8.1. Réélection du représentant indépendant, ADB Altorfer Duss & Beilstein AG, Zurich

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose que la société ADB Altorfer Duss & Beilstein AG, Zurich, soit réélue en tant que représentant indépendant pour un mandat d'un an expirant au terme de l'Assemblée générale ordinaire en 2017.

B. Commentaires

ADB Altorfer Duss & Beilstein AG, Zurich, a confirmé au Conseil d'administration qu'elle dispose de l'indépendance nécessaire à l'exercice de son mandat.

8.2. Réélection de l'organe de révision, Ernst & Young SA, Bâle

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire Ernst & Young SA, Bâle, comme organe de révision des comptes annuels d'UBS Group SA consolidés et individuels pour un mandat d'une année.

B. Commentaires

Sur recommandation du Comité d'audit, le Conseil d'administration propose de réélire Ernst & Young SA, Bâle, comme organe de révision pour un mandat d'une année. Ernst & Young SA, Bâle, a confirmé au Comité d'audit du Conseil d'administration qu'elle dispose de l'indépendance nécessaire à l'exercice de son mandat et que son indépendance ne sera pas altérée du fait de mandats effectués en plus du mandat de révision pour le Groupe UBS. De tels mandats requerront une approbation préalable générale ou spécifique du Comité d'audit. En outre, Ernst & Young SA, Bâle, certifie ne pas avoir fourni à UBS Group SA et ses filiales de services interdits au réviseur principal d'une société par l'autorité de surveillance boursière des Etats-Unis (US Securities and Exchange Commission – SEC) pendant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015.

Ernst & Young SA, Bâle, exerce le mandat de révision pour les comptes annuels consolidés et individuels qui lui a été confié par UBS SA depuis 1998. Pour des précisions concernant l'indépendance des réviseurs d'UBS et les honoraires qui leur sont versés, veuillez consulter la section «Corporate governance, responsibility and compensation» du rapport de gestion 2015 d'UBS Group SA.

Organisation

Droit de vote

Les actionnaires enregistrés au registre des actionnaires d'UBS Group SA le 6 mai 2016, 17h00 HAEC (et le 25 avril 2016, 16h30 HAE auprès de l'agent de transfert Computershare aux Etats-Unis d'Amérique) ont le droit de participer et de voter à l'Assemblée générale ordinaire.

Aucune restriction de négoce sur les actions d'UBS Group SA

L'enregistrement des actionnaires aux fins de vote n'affecte en rien le négoce des actions d'UBS Group SA détenues par les actionnaires enregistrés avant, pendant ou après l'Assemblée générale ordinaire. Ni le droit suisse ni les Statuts d'UBS Group SA n'imposent de restrictions de négoce aux actionnaires inscrits au registre des actionnaires d'UBS Group SA votant lors de l'Assemblée générale ordinaire à venir.

Cartes d'admission à l'Assemblée générale ordinaire

Les actionnaires inscrits auprès d'UBS Group SA en Suisse au registre des actionnaires peuvent demander leur carte d'admission jusqu'au 6 mai 2016 à l'adresse suivante au moyen du bulletin joint à la présente invitation:

UBS Group SA, Shareholder Services, Case postale, CH-8098 Zurich

Les actionnaires inscrits auprès d'UBS Group SA aux Etats-Unis d'Amérique au registre des actionnaires peuvent demander leur carte d'admission par écrit jusqu'au 25 avril 2016 à l'adresse suivante:

UBS Group SA, c/o Computershare Trust Company NA, P.O. Box 43102, Providence, Rhode Island 02940, USA

Les cartes seront envoyées dès le 27 avril 2016. Les cartes d'admission déjà établies ne sont plus valables si les actions correspondantes sont vendues avant l'Assemblée générale ordinaire et si le registre des actionnaires est informé de la vente des actions.

Représentation à l'Assemblée générale

Les actionnaires peuvent se faire représenter à l'Assemblée générale ordinaire par leur représentant légal, par tout autre actionnaire ayant le droit de vote ou par ADB Altorfer Duss & Beilstein AG (Dr. Urs Zeltner, avocat et notaire), Walchestrasse 15, CH-8006 Zurich, en qualité de représentant indépendant.

Afin de désigner le représentant indépendant (ADB Altorfer Duss & Beilstein AG), ou de lui donner des instructions, veuillez compléter et signer la procuration ci-jointe ou vous rendre à l'adresse www.ubs.com/shareholderportal et suivre les instructions figurant à l'écran de votre ordinateur. Le traitement en temps voulu peut être garanti pour toutes les procurations reçues d'ici au 6 mai 2016.

Langue / diffusion sur le web

L'Assemblée générale ordinaire se tiendra en allemand. Une interprétation simultanée en anglais et en français et, pour les interventions dans d'autres langues, en allemand sera proposée lors de l'Assemblée. Des écouteurs seront mis à disposition à l'entrée de la salle principale.

L'Assemblée générale ordinaire sera diffusée en direct sur internet en anglais et en allemand sur www.ubs.com/agm.

Divers

Le rapport de gestion d'UBS Group SA (y compris le rapport de rémunération d'UBS Group SA) et les rapports de l'organe de révision pour l'exercice financier 2015 peuvent être consultés auprès du siège social de la Société, UBS Group SA, Bahnhofstrasse 45, 8001 Zurich.

L'appareil de vote pour le vote électronique sera remis sur inscription au «validation desk». Si vous souhaitez quitter l'Assemblée générale ordinaire avant son terme officiel, veuillez remettre l'appareil de vote électronique au «validation desk» en partant.

Les intervenants sont priés de s'inscrire auprès du guichet des intervenants situé dans le hall avant le début de l'Assemblée générale ordinaire.

Le titre des transports publics de Bâle qui sera joint à l'envoi d'une carte d'admission commandée peut être utilisé dans tous les moyens de transport publics de la zone 10 pour se rendre à l'Assemblée générale ordinaire (Messeplatz) et en revenir. Nous recommandons d'utiliser les transports publics.

© UBS 2016. Le symbole des clés et UBS font partie des marques protégées et non protégées d'UBS. Tous droits réservés. Imprimé en Suisse sur papier sans chlore en utilisant des couleurs à teneur réduite en huile minérale. Production du papier selon des critères écologiques et socialement équitables.



ClimatePartner[®]
climatiquement neutre
Impression | ID11020-1602-1012

UBS Group SA
Case postale
CH-8098 Zurich

www.ubs.com

